



1. Informations générales

Dénomination : Commission Médias

Département : Services centraux

Composition : 3 à 5 membres

Lien hiérarchique : Responsable du département Services Centraux

Raison d'être : Diffusion de la foi réformée par l'intermédiaire des médias en soutenant le travail des professionnels

2. Fonctions et activités principales

Fonctions	Activités principales
a) Soutien aux CSJ et aux paroisses	<p>Conseiller le CSJ et les paroisses dans tous les domaines de la communication :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relation avec les médias- Présence dans les médias- Présence sur les réseaux sociaux. <p>Soutenir les professionnels pour la mise en place opérationnelle de projets (TV, Radio, Internet). Evaluer et identifier les ressources et compétences nécessaires au bon déroulement de ses activités. Définir et veiller à l'application de la Charte par tous ses collaborateurs et partenaires. Proposer au CSJ les candidats aux postes professionnels.</p>
b) Relais	<p>Représenter le CSJ</p> <ul style="list-style-type: none">- A la Comex- A l'Assemblée des délégués du Journal « Réformés »- Au comité de rédaction du Journal « Réformés ». <p>Transmettre les besoins et attentes en matière de communication aux professionnels. Traiter les demandes relatives à la communication et les transmettre aux professionnels concernés, informer le responsable de département du CSJ. Créer, faciliter les contacts utiles au bon déroulement du travail des professionnels en matière de communication. Collaborer avec le service de communication de l'USBJ entre autre avec la rédaction d'Ensemble.</p>



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure
Arrondissement du Jura
Conseil du Synode jurassien

Cahier des charges Commission Médias

c) Développement et prospection Evaluer les projets propres à l'Arrondissement en vue de leur approbation par le CSJ.

d) Administration Avec les professionnels, établir et proposer un budget de fonctionnement annuel.
Rédiger un rapport annuel sur les activités de la commission et le soumettre au CSJ.

3. Organisation

La commission se constitue elle-même :

- Les régions de l'Arrondissement y sont équitablement représentées par les membres qui la composent ;
- Les tâches et responsabilités sont réparties entre les membres de façon à couvrir l'ensemble du cahier des charges ;
- La commission peut s'adjoindre l'aide de personnes extérieures si nécessaire ; celles-ci participeront aux séances comme invitées avec voix consultative.

Président du Conseil du Synode jurassien :

Silvano Keller

Responsable du département des Services Centraux :

Olivier Jordi

Tavannes, le 21 JUIN 2023